

SUN RACE EVENT

2 et 3 juin 2018

- FICHE COURSE -

1. REGLES APPLICABLES :

- a) Les RIR, l'avis de course, la fiche de course
- b) Avant la course, un briefing obligatoire aura lieu au Yacht Club de La Grande Motte pour expliquer le déroulement de la régates.
- c) Si le pavillon Y est hissé à terre et/ou sur le bateau comité, le port de la brassière est obligatoire.

2. PROGRAMME DES COURSES

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

- 11h30 pour le RUN du samedi 2 juin
- 15h30 le samedi 2 juin – 1ère course du jour
- 11h00 le dimanche 3 juin.

3. LES PARCOURS

a) Localisation de la zone de course : Baie d'Aigues Mortes à environ 1.5 milles dans le sud du port de La Grande Motte.

b) Description du parcours : parcours côtiers (voir schémas ci-joint)

Le n° du parcours à effectuer sera indiqué sur un tableau à l'arrière du bateau comité, seront indiqués également le cap et la distance de la première bouée à virer.

c) Description des marques,

Pour tous les parcours :

- Bouée de **départ** : Bouée JAUNE Tétraédrique.
- Bouée d'**arrivée** : Bouée BLANCHE Cylindrique.
- Bouée de **dégagement** : Bouée ROUGE Tétraédrique située à environ 1.5 milles dans l'axe du vent



YACHT CLUB DE LA GRANDE MOTTE

- Bouée **GM** : Bouée JAUNE (si arrivée en GM) à 150 m dans le sud du phare d'entrée bâbord du **Port de La Grande Motte**
- Bouée **CN** : Bouée JAUNE à 300 m dans le sud du phare d'entrée bâbord du **Port de Carnon**
- Bouée **GR** : Bouée JAUNE à 300m dans l'ouest du phare d'entrée tribord du **Port du Grau du Roi**
- Bouée **ESP**: Bouée cardinale OUEST « l'Espiguette »
Position 43°29.15N / 4°06.32 E

- d) La ligne de départ sera matérialisée par l'alignement entre le côté au vent de la bouée de départ JAUNE et le pavillon ORANGE hissé sur le bateau comité.
- e) La ligne d'arrivée sera matérialisée par l'alignement entre une bouée BLANCHE et le pavillon ORANGE du bateau comité de course arborant le pavillon BLEU.
- f) Procédure de départ.

Ouverture ligne de départ	Envoi du pavillon ORANGE	1 signal sonore	H-10 mn
Avertissement	Envoi du pavillon «Delta-Voiles»	1 signal sonore	H-5 mn
Préparatoire	Envoi du pavillon P	1 signal sonore	H-4 mn
1 minute av. le départ	Affalé du pavillon P	1 signal sonore long	H-1 mn
Départ	Affalé du pavillon « Delta-Voiles»	1 signal sonore	H

Les bateaux doivent effectuer le parcours conformément au schéma en franchissant la ligne de départ après le signal de départ. Un bateau qui ne franchira pas cette ligne dans les 10 minutes après ce signal sera classé abandon (DNS).

Le temps limite après pour chaque course est de 45 minutes après l'arrivée du premier.

Toutefois le comité de course se réserve la possibilité d'estimer le temps restant pour les concurrents susceptibles d'arriver après ce temps limite et ce, afin de neutraliser leur fin de parcours et de leur permettre de figurer au classement de la course concernée.

4. CHANGEMENT DE PARCOURS

La procédure du changement de parcours sera expliquée pendant le briefing.

Réduction de parcours

Elle sera effectuée, s'il y a lieu, à n'importe quelle marque de parcours, elle sera matérialisée par l'alignement entre la marque de parcours considérée et un bateau comité arborant le pavillon « S »

5. PENALITES ET LITIGES

Les décisions des observateurs sur l'eau et à terre sont sans appel.

L'arbitre indiquera par VHF et affichera les numéros des bateaux disqualifiés (départ (OCS), parcours, incidents et litiges).

5.1. PENALITES

- a) La pénalité de 1 tour doit être effectuée le plus rapidement possible après l'incident selon la procédure suivante :
 - i. S'écarter tout d'abord des autres bateaux, puis effectuer un tour comprenant un virement de bord et un empannage, ou,
 - ii. Abandonner si l'incident a occasionné un dommage ou une blessure.
- b) Si la pénalité n'est pas effectuée, le bateau sera disqualifié (DSQ).

5.2. GESTION DES LITIGES A TERRE

Les litiges seront traités dans les 30 minutes environ après l'arrivée du dernier concurrent. La présence des concurrents concernés par le litige est obligatoire.

Décisions possibles :

- a. pas de règle enfreinte.
- b. règle enfreinte, disqualification (DSQ).

6. ABANDON - SECURITE

Tout concurrent qui **abandonne** doit le signaler, si possible à un bateau du Comité de course par VHF (canal 77) et obligatoirement au bureau des régates du Yacht Club de La Grande Motte dès le retour à terre.

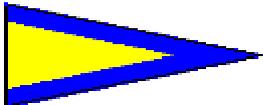
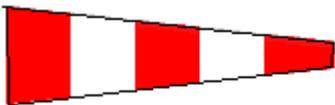
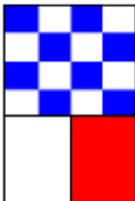
Le canal de vacation radio est le **Canal 77**.

7. CLASSEMENT : 2 classement seront établis : en temps réel et en temps compensé.

- 7.1 Le système de classement en temps réel sera établi sur la base du cumul du temps de toutes les courses
- 7.2 Le système de classement en temps compensé sera établi en fonction du coefficient brut applicable à chaque catégorie de bateau et défini par le Comité d'organisation. Pour chaque course le classement en temps compensé donnera lieu à l'attribution de points : le premier recevra 1 point, le deuxième 2 points etc. le classement final sera déterminé par le moindre total des points ainsi acquis.
- 7.3 En cas d'ex-aequo, c'est le rang de la dernière course qui départagera les concurrents.
- 7.4 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un et un temps de courses égal au temps du dernier plus 10%.
- 7.5 Toutes les courses compteront pour le classement général.

PAR DEROGATION L'UTILISATION DU PILOTE AUTOMATIQUE ET DES WINCHS ELECTRIQUES SONT AUTORISES.

PAVILLONS POUR APPLICATION DES R.I.R.

PAVILLON	DESCRIPTION	SIGNIFICATION
	Pavillon de Série « Delta-Voiles »	Signal avertissement
	Pavillon Préparatoire « P »	Signal préparatoire « en course »
	Pavillon Rappel Individuel « X »	revenir prendre son départ, sinon OCS
	Pavillon Rappel Général « 1 ^{er} substitut »	Tout le monde doit revenir pour un nouveau départ
	Pavillon Aperçu « AP »	Départ retardé
	Pavillon « N »	Course annulée
	Pavillon « N sur H »	Course annulée et rentrer au port
	Pavillon « Bleu »	Ligne d'arrivée
	Pavillon « C »	Changement de parcours
	Pavillon « Y »	Porter la brassière